

Échos de l'Île

AREQ
CSQ

Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Septembre 2013
Volume 12, numéro 1



Nos RENDEZ-VOUS d'automne



Micheline Jourdain

Après un été plus frais que l'an dernier et une pause vacances, connaissons-nous un « automne chaud »? Pas de manifestations à l'horizon, pas de grèves dans la construction ou dans les universités. Une chose est sûre, la scène politique sera marquée par des débats sur des enjeux majeurs, débats qui s'annoncent houleux.

la jeunesse, a présenté en juin, un projet de loi concernant les soins de fin de vie. Ayant fait l'objet d'une longue série de travaux en Commission parlementaire spéciale en 2011 et d'un rapport signé par tous les partis, ce projet devrait être débattu à l'Assemblée nationale à l'automne. Enfin, en novembre, sur la scène municipale, nous serons conviés à une élection générale.

Quelques commentaires sur ces trois enjeux

J'ai en tête **trois sujets** dont deux concernent les personnes âgées. D'abord, Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable des aînés, a présenté récemment, le « livre blanc » intitulé *L'autonomie pour tous - Vivre chez soi avec les services adéquats*, en vue de l'élaboration d'un projet de loi instaurant des services à domicile qui seraient couverts par une assurance gérée par la RAMQ. Des discussions sont en cours sur ce document consultatif et le projet de loi fera l'objet d'une commission parlementaire. Le ministre semble vouloir procéder rapidement, trop selon certains groupes. En second lieu, Véronique Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de

Trois sujets

D'abord,
des services à domicile
qui seraient couverts
par une assurance gérée
par la RAMQ

En second lieu,
les soins de fin de vie

Enfin,
une élection municipale

L'assurance autonomie du ministre-gerontologue peut séduire par ses objectifs louables. Certainement une idée populaire, celle de permettre aux personnes de vivre longtemps à domicile avec des soins améliorés. Néanmoins, le ministre ne devra pas faire de compromis sur la préparation du personnel qui assurera les soins que le nouveau système ouvrira largement à des entreprises d'économie sociale ou du secteur privé. Quelles seront la préparation et la formation des personnes donnant les soins? Dans quelles conditions travailleront-elles? Comment s'assurer que des services adéquats seront offerts sur l'ensemble du territoire québécois? Par ailleurs, le ministre ne devra pas

Sommaire

Billet de la présidente 1 et 3

Mot de la coordonnatrice 2

ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS ... 4 - 10

Activité annuelle
du Comité d'action sociopolitique

Conseil national

Assemblée générale régionale

Dossier retraite et indexation

Jour de la Terre

PROJETS 11 - 15

D'autres rendez-vous

Journée nationale de commémoration
et d'action contre la violence faite
aux femmes

En route vers le Forum des États
généraux de l'action et de l'analyse
féministes

Encart: Informations à conserver

Messieurs Moustache
contre les cancers masculins

Journée internationale des hommes

LA VIE DANS LES SECTEURS . 16-17

INFO 18 - 24

Collecte de fonds au profit
de la Fondation Laure-Gaudreault
André Pelletier, un homme engagé

Le Réverbère est là!

Nos membres récompensés

Solidarité avec Haïti

Erratum

Publicité La Personnelle

Abondance et uniformité

Chronique
Fondation Laure-Gaudreault

Chronique informatique

RÉFLEXION 25-27

Ma vie à la retraite

La valeur de nos engagements

CHRONIQUE DES JARDINS 28

Conception et infographie:

Rive-Sud Typo Service inc.

Prochaine publication: janvier 2014

Date de tombée: 25 octobre 2013

Tirage: 6 400 copies

Bonne rentrée!



Gaétane Lebel-Fillion

Étrange penseront peut-être certains que de parler rentrée à des personnes retraitées. Pourtant, pour moi qui suis à la retraite depuis plus de dix ans, septembre et fébrilité vont toujours de pair et je n'ai pas l'impression d'être seule à ressentir cette effervescence. Après s'être permis de ralentir et même de s'arrêter pendant quelques semaines, le retour à un rythme de vie plus trépidant avec les activités qui reprennent rend ce mois fertile en actions. Que de choix à faire: des abonnements à renouveler, des inscriptions à effectuer et un agenda qui se remplit de jour en jour.

Alors, le premier bulletin de l'année 2013-2014 arrive à point en vous proposant plusieurs rendez-vous. Dans un premier temps, le billet de Micheline Jourdain intitulé « Nos rendez-vous d'automne » expose les enjeux de dossiers qui feront les manchettes dans les mois à venir. Puis, dans la section projets, d'autres activités sont présentées parfois pour certaines personnes de façon spécifique alors que d'autres sont offertes à tous les membres. La chronique « La vie dans les secteurs » vous permettra aussi de participer à des activités très variées tout en fraternisant avec des membres de différents secteurs. Je vous invite à consulter ces pages car je suis persuadée que ces rendez-vous sauront agrémenter votre automne.

De plus, ce numéro rappelle des activités tenues au printemps. Ainsi, deux articles traitent de l'assemblée générale régionale, un du Jour de la terre et un autre de la pertinence d'un régime universel d'assurance médicaments puisque c'était le thème de l'activité annuelle du Comité d'action sociopolitique en avril dernier. Quant au Conseil national et à la rencontre portant sur les régimes de retraite, ces sujets vous sont rapportés par deux nouvelles collaboratrices: Danielle Wolfe et Carmen Landry-Simard.

Comme à chaque parution, les sections information et réflexion vous présentent des sujets variés dont la rubrique « Ma vie à la retraite » qui, cette fois, vous fera découvrir un retraité très actif: notre webmestre, Mario Tassé. Les dernières pages sont consacrées aux chroniques habituelles: FLG et Internet.

Je vous rappelle que les membres de l'équipe de conception de *Échos de l'Île* souhaitent recevoir vos commentaires et vos suggestions afin de produire un bulletin qui continuera de susciter votre intérêt.

Au plaisir de vous lire!

Gaétane Lebel-Fillion

Coordonnatrice de l'équipe du bulletin
gaetanel.fillion@gmail.com

Responsable: Lise Labelle

Coordonnatrice: Gaétane Lebel-Fillion

Équipe de production: Luc Brunet,

Aurore Dupuis, Micheline Jourdain,

Lise Labelle, Gaétane Lebel-Fillion, André Pelletier.

Ont collaboré à ce numéro: Michel Agnaïeff, Marie Barrette, Richard Bastien, Richard Cardinal, Louise Cossette, Véronique Gauthier, Micheline Jalbert, Carmen Landry-Simard, Richard Languérand, Pierrette LeBlanc, Marie Marsolais, Lahcen Moumen, Roger Robert, Mario Tassé, Sonia Trépanier et Danielle Wolfe. Les photos sont de Paul-Émile Lagacé.

Révision linguistique: Louise Chevrier



Région Île de Montréal (06)

(suite de la page 1)

ignorer le devoir qu'il a de réduire la liste d'attente pour une place en CHSLD pour les personnes qui en ont besoin. Autre responsabilité qui incombe au ministre: mieux contrôler les services fournis par les «ressources intermédiaires» (RI) et les CHSLD privés¹ faute de place en CHSLD publics. L'AREQ nationale participera à la commission parlementaire à l'automne. Nous suivrons avec attention l'évolution de ce dossier.

Dès la présentation, à l'Assemblée nationale, du projet de loi concernant les soins de fin de vie, qui reconnaît pourtant l'importance et l'obligation d'assurer partout dans le système de santé québécois des soins palliatifs, nous avons assisté à une levée de boucliers d'opposants (quelques médecins et des représentants des Églises notamment). Le *Globe and Mail* de Toronto y allait lui-même d'une prévision selon laquelle le «Québec deviendrait, comme la Suisse, une nouvelle destination touristique de la mort» (12 juin 2013). Rien de moins. Pourtant, on doit savoir que la loi ne prévoit nullement que notre système de santé offrira ces soins à des personnes de l'extérieur du Québec. Le projet de loi prévoit un encadrement très serré pour l'application de la «mort assistée» qui devra être choisie en toute conscience par les personnes concernées et dans un contexte médical supervisé par deux médecins. Dans le cas du droit à l'avortement, j'ai toujours pensé que

l'avortement n'était pas une méthode contraceptive! Un peu dans le même esprit, je crois que l'aide médicale à mourir reste une mesure exceptionnelle à réaliser quand d'autres conditions ne sont pas envisageables.

Les élections municipales du mois de novembre nous interpellent aussi.

Élections municipales

Après les constats de **corruption** nous avons pu vivre avec un **exécutif de coalition** qui gère actuellement la ville de Montréal

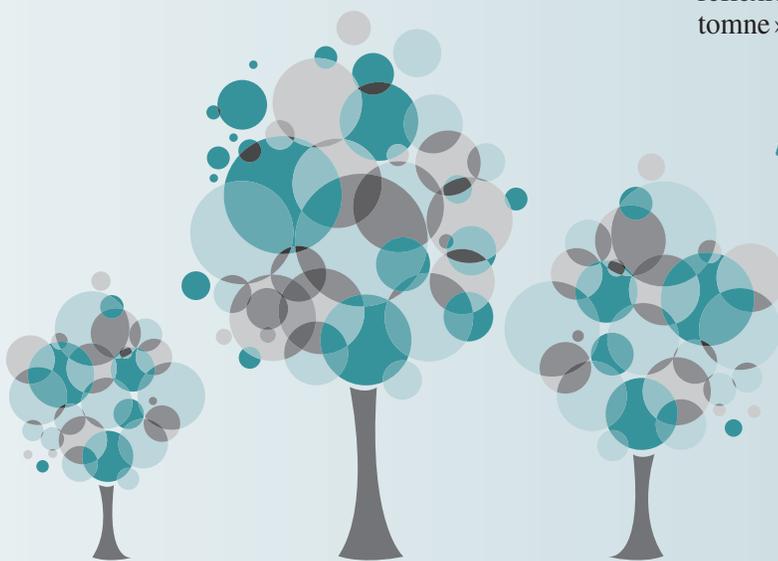
Après les constats de corruption, nous avons pu vivre avec un exécutif de coalition qui gère actuellement la ville de Montréal et qui s'en tire relativement bien. Toutefois, il ne faut pas croire que tout parti affichant maintenant le nom de coalition pour faire campagne, travaillerait dans la même perspective. Nous sommes devant plusieurs candidatures de personnes qui ont changé de camp ou de nouveaux groupes constitués à la hâte. Comment pourrions-nous résoudre notre dilemme d'électeurs et d'électrices? Nous n'avons certes pas besoin d'un Labeaume à Montréal! Quant à moi, je voterai en faveur d'un maire ou d'une mairesse

et des conseillères ou conseillers qui me sembleront aptes à sortir Montréal des mains des «promoteurs» et de la repositionner sur la voie d'une urbanité moderne à dimension humaine.²

Des rendez-vous que l'on ne peut ignorer. La pause de l'été nous permet de nous informer sur les diverses opinions. Je vous invite à poursuivre cette démarche de réflexion au cours des débats publics de la «rentrée d'automne».

Bon automne et au plaisir de vous revoir dans nos nombreuses activités annoncées dans le présent numéro des «Échos»!

Micheline Jourdain
Présidente
14 juillet 2013



¹ Je me demande pourquoi les CHSLD entièrement privés portent le même nom que les CHSLD publics ou conventionnés

² Des membres de l'AREQ-Montréal sont citoyens et citoyennes de quelques autres municipalités de la Rive-Nord ou de la Rive-Sud: je les invite aussi à exercer pleinement leur devoir civique sans me prononcer sur la situation de leur ville où d'autres régions de l'AREQ y sont constituées.

Devons-nous REVENDIQUER la mise en place d'un régime universel de médicaments ?



Louise Cossette

Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette affirmation que le vieillissement de la population entraînera, à coup sûr, la faillite de notre système de santé. Ce mythe largement répandu par les médias a été démenti dans le rapport Castonguay, par l'évaluation de l'augmentation des coûts reliée au vieillissement à seulement 1,3 %.

Cependant l'augmentation du prix des médicaments contribue à elle seule, à 15 % de l'augmentation des coûts et c'est pourquoi le Comité d'action sociopolitique a voulu faire le point sur cette question pertinente, en organisant un débat sur le sujet, le 4 avril dernier.

Les deux invités à cette conférence étaient un représentant du milieu des assurances privées, M. Yves Millette et un chercheur à l'IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques), M. Guillaume Hébert.

Les médicaments nous coûtent très cher parce que le Québec rembourse deux fois plus de médicaments que dans les autres provinces et que la mise en marché des médicaments en pharmacie n'est pas réglementée. Pour une même prescription, on peut voir des écarts de coût de 9 % à 80 % dépendamment de la bannière ou des honoraires des pharmaciens.

Pour permettre une transition en douceur, l'État devra agir avec flexibilité et de manière éclairée pour préserver l'accès aux médicaments actuellement offerts et travailler de

concert avec les syndicats pour l'implantation d'un régime universel d'assurance médicaments.

Louise Cossette
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)

Pour abaisser le coût des médicaments prescrits, M. MILLETTE PROPOSE :

- La fin des ententes secrètes avec les pharmaceutiques.
- Le remboursement des médicaments à 68 % du prix du générique le plus bas.
- Le même prix en pharmacie pour les assurés du public et du privé.

Pour M. Hébert de l'IRIS, on devrait changer la politique pharmaceutique québécoise afin d'avoir un meilleur accès aux traitements de qualité pour toute la population tout en améliorant le contrôle des coûts.

M. HÉBERT PROPOSE :

- La création d'un Régime entièrement public et universel d'assurance médicaments (RAMU) ; élargir le régime général actuel RAMQ à toute la population et répartir les risques pour diminuer le coût ;
- La création de Pharma-Québec : un pôle public d'achats groupés de médicaments, de production de génériques et d'innovation pharmaceutique.

Site internet pour réfléchir et comprendre les implications d'une telle création :

<http://w.w.echangescitoyens.org/archives/videos/ask-pharma-quebec.php>



Danielle Wolfe

Conseil national prise dix

Du 25 au 28 avril 2013, je participais, avec les personnes présidentes de tout le Québec, au Conseil national qui avait lieu cette fois à Lévis. C'était ma dixième participation à cette instance. Il ne faut pas croire que ces journées soient des vacances. Que non ! Nous sommes occupés du matin au soir. Je traiterai ici des points qui ont le plus attiré mon attention et qui me restent en mémoire quelques mois après ce Conseil national.

J'ai beaucoup apprécié la conférence de Madame Anne-Bianca Morissette, analyste en éducation financière pour l'Autorité des marchés financiers. Elle a traité des fraudes fréquentes et des abus financiers qui font plusieurs victimes, particulièrement chez les aînés. Madame Morissette a rappelé que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les personnes victimes de fraude sont souvent très bien éduquées. Le hameçonnage, la fraude par affinité, le télémarketing frauduleux sont quelques-uns des moyens privilégiés par les fraudeurs. « Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires », conclut-elle.

La conférence prononcée par M. Gérard Bouchard sur la laïcité m'a aussi beaucoup interpellée. M. Bouchard prône l'interculturalisme. Il affirme que les citoyens disposent de la liberté de choisir et que l'État doit être neutre. Il n'est pas de ceux qui croient au grand complot islamiste. Bien que ses propos aient été contestés par plusieurs personnes dans l'assistance, j'adhère à son optimisme. J'ai par la suite parcouru avec grand intérêt son dernier ouvrage: « L'interculturalisme ».

À titre de répondante politique au Comité de la condition des femmes, entendre Madame Martine Dignard traiter de rédaction épïcène m'a bien plu. Par ce moyen, on s'efforce de donner une visibilité aux femmes et on évite de perpétuer la règle apprise dans

notre enfance du masculin l'emportant sur le féminin. Selon Madame Dignard, « rédiger épïcène, c'est reconnaître la contribution et la participation des femmes dans la société ».

M. Michel A. Gagnon et Madame Ginette Plamondon nous ont résumé les principales recommandations du rapport Ménard sur le dossier « Mourir dans la dignité ». Ils ont tous deux rappelé que l'AREQ devra exercer une grande vigilance vis-à-vis de la loi qui sera promulguée. Les soins de fin de vie devront être bien encadrés et l'AREQ veillera au grain. Le projet d'assurance-autonomie a aussi été présenté.

Le Conseil national s'est intéressé aux réformes de l'assurance-emploi et aux coupures annoncées par le gouvernement provincial à l'aide sociale. Cette proposition de la région de Montréal a été votée à l'unanimité : « que le Conseil national exhorte le gouvernement provincial à surseoir à l'atteinte de l'équilibre budgétaire afin d'éviter les coupures déjà annoncées à l'aide sociale, dans les CPE et au programme de soutien pour l'adaptation des domiciles des personnes aînées ».

M. Denis Cormier nous a présenté la Fondation Émergence qui a pour mission de lutter contre l'homophobie et de défendre les droits des minorités sexuelles. Il nous a indiqué que le 17 mai était la Journée internationale de lutte contre l'homophobie.

En cette semaine précédant Pâques, avec 2 collègues, nous avons réussi de justesse à faire retarder de quelques minutes la fermeture de la chocolaterie la plus fameuse de Lévis afin de rapporter à nos proches quelques gâteries chocolatées.

Danielle Wolfe
Secteur Du Russeau Raimbault (06-B)

Une ASSEMBLÉE générale régionale différente



Micheline Jourdain

Nous avons perdu
le « 7400 »,
lieu mythique s'il en est,
par sa tradition d'accueil
à de nombreux
groupes communautaires.
Qu'allions-nous faire
pour retrouver
une nouvelle salle
qui nous assure
des conditions gagnantes,
pour notre AGR ?



C'est moins le **nouveau lieu physique** que les conditions nouvelles qu'il nous imposerait qui me préoccupaient, au moment d'organiser notre assemblée : nous devons nous replier vers l'Est, compter sur un buffet de salle de réception plutôt que sur la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve qui nous a toujours assuré un rapport qualité/prix remarquable et que nous considérons comme un approvisionnement « responsable » ; nous devons aussi poursuivre le déroulement de la réunion après le dîner, conserver le quorum et la disponibilité des participantes et des participants. Nous avons auparavant toujours terminé une telle assemblée avant le dîner.

Nous avons aussi décidé d'appliquer à la lettre, les statuts de l'AREQ en ce qui regarde certaines responsabilités du Conseil régional, par rapport au champ de juridiction de l'Assemblée générale, tout en respectant notre tradition de transparence. Cela supposait de livrer à l'AGR un avis juridique sur la question. Dans de telles assemblées formelles, les ordres du jour sont très stricts, le temps doit être minutieusement compté tout en faisant place à des questions, des propositions et des débats. Puis, la pause devait être assez longue pour que les participantes et participants rendent justice à nos artistes dont l'exposition se tenait dans la salle voisine.

Suite à l'assemblée, j'ai demandé aux présidentes et présidents de secteur de consulter leur conseil respectif pour vérifier leur évaluation de cette rencontre. Nous en avons pris connaissance au dernier Conseil régional de juin. Le portrait général en est un de satisfaction.

À la sortie de la rencontre de mai, j'avais pu saluer individuellement les membres qui affichaient la même satisfaction. J'écris cela car je veux remercier ici toutes celles et ceux qui ne ménagent pas leur temps et qui ont contribué à la réalisation de cette rencontre. Merci à mes collègues du CER, particulièrement à Danielle pour son travail de secrétaire clouée à sa chaise durant de nombreuses heures, à Lise pour des chiffres « qui parlent », à Gaétane, notre présidente des débats, qui dans la fermeté et la douceur, sait bien les conduire. Merci à Jean-Guy pour ses services techniques avant et pendant l'assemblée et aux responsables des comités, pour la clarté de leurs rapports. Mes saluts aussi aux membres du CR qui ont géré les inscriptions et à Johanne et son comité de l'exposition des artistes ; le matin de l'assemblée, toutes et tous étaient sur place bien avant tout le monde !

Et surtout à vous, les membres présents à l'assemblée, citoyens aréquiens responsables et compréhensifs, merci d'avoir participé.

Le prochain rendez-vous : le 22 mai 2014

Micheline Jourdain



Lise Labelle

Une bonne assemblée

Le 30 mai dernier, c'était jour d'assemblée générale régionale. Les membres étaient convoqués au Buffet LDG et 167 ont répondu à cette invitation. Pour la première fois, l'ordre du jour prévoyait deux séances de travail séparées par un dîner et cela semble avoir suscité beaucoup de satisfaction de la part des personnes présentes.

Après avoir présenté les membres du Conseil exécutif régional, les membres du Conseil régional, un invité de l'AREQ nationale, Michel A. Gagnon, 2^e vice-président et le président du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault, Richard Cardinal, la présidente, Micheline Jourdain, a porté à la connaissance de tous, son rapport comme présidente et l'état de réalisation du plan d'action 2012-2013. Puis, chaque responsable d'un comité régional est venu transmettre le rapport d'activités de son comité. Cette partie de l'assemblée est toujours un peu longue, mais elle est enrichissante, car elle nous permet de constater la vitalité de notre région et l'implication de plusieurs membres dans les différents dossiers: action sociopolitique, assurances, arts visuels, condition des femmes, condition des hommes, environnement et

développement durable, retraite et indexation. À la suite des rapports d'activité, à titre de trésorière régionale, j'ai dévoilé le rapport annuel concernant l'état des finances de la région. Un surplus est prévu à la fin de l'exercice, le 30 juin. L'assemblée a alors été interrompue pour permettre à toutes les personnes présentes de se sustenter à même un buffet. Durant cette période, la salle d'exposition des œuvres de nos artistes était accessible et les membres étaient invités à voter pour deux œuvres: une dans la catégorie «Coup de cœur» et l'autre dans la catégorie «Mention du public». Comme chaque année, nos artistes se sont surpassés et nous ont offert un plaisir visuel de belle qualité.

Après le dîner, la présidente a exposé le plan d'action 2013-2014 dont l'adoption était recommandée par le Conseil régional. Plusieurs actions concernant la vie associative, les droits et intérêts des membres et des personnes âgées ainsi que la participation et l'engagement, réalisées au cours de 2012-2013 doivent être poursuivies. Ainsi, comme nous le faisons depuis 2006, il y aura une journée «Occupons-nous de nos affaires», le 21 janvier 2014. De nouvelles actions sont prévues en vertu de la conjoncture actuelle, dont **deux propositions** venues de l'Assemblée:

1 Revendiquer, de concert avec les autres associations d'aînés, le versement automatique du supplément de revenu garanti.

2 Surveiller ce que le gouvernement fera avec le Rapport D'Amours et intervenir au besoin.

Le plan d'action 2013-2014 a été voté à l'unanimité.

Vinrent ensuite les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil régional et qui furent présentées par la trésorière. Puis, on fit la proclamation des artistes gagnants. Le «Coup de cœur» est une œuvre d'Huguette Poitras, du secteur Parc Maisonneuve qui reçut 300\$. Sa toile fut l'objet d'un tirage au profit de la FLG qui rapporta 374\$. Les mentions allèrent à Pierre Noreau du secteur Montréal-Nord et à Louise Bigras du secteur Ahuntsic-Est.

Michel A. Gagnon adressa quelques mots aux participantes et aux participants, les enjoignant d'être vigilants quant aux suites qui seront données au Rapport D'Amours par le gouvernement. Richard Cardinal rappela les trois objectifs poursuivis par la Fondation Laure-Gaudreault. L'assemblée se termina par le tirage de cinq prix de présence.

Lise Labelle

Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

Michel A. Gagnon
s'adressant à l'Assemblée



Jocelyne Larocque et Lise Saint-Pierre
présentant le rapport de leur comité



Jean Marcel Lapierre,
notre «spécialiste des statuts»



André Pelletier proposant
une modification au plan d'action

RREGOP : mythes et réalités



Carmen Landry

Le 10 juin, 68 membres intéressés à bien comprendre les divers types de régimes de retraite venaient entendre Mario Labbé, conseiller Sécurité sociale CSQ-Québec.

Afin de bien saisir la portée du rapport D'Amours et les orientations que prendra la commission parlementaire, composée de 7 experts bénévoles, qui doit se prononcer le 17 septembre prochain, il faut comprendre ce qui différencie les divers régimes de retraite et où se situe le RREGOP.

Le nôtre en est un à prestations déterminées. La rente est garantie à vie. Elle est calculée en fonction du nombre d'années cotisées, multiplié par 2% du salaire moyen des 5 meilleures années. Les mauvais rendements,

les déficits (Caisse de dépôt et placement du Québec) ne la modifie en rien. Nous y avons contribué par des montants qui ont varié dans le temps. En 2010, les gens au travail versaient 8,19% de leur salaire et en 2013 c'est 9,18% qu'ils doivent déboursier, la moitié étant souscrite par l'employeur (50-50). Il s'agit de rémunération différée. Ce pourcentage de cotisation n'a jamais touché les retraités auparavant, même si ceux du RRE s'en sont approchés. Lorsque nos salaires ont dégringolé en 1982 (coupure de 20%) le taux fut aussi abaissé. Le RREGOP est régi par une loi qui nous protège, ce qui n'est pas le cas de certains fonds de pension privés.

Le rapport D'Amours peut-il influencer notre revenu et nous inclure dans le paiement d'une rente longévité? Il est établi que la base de notre retraite est garantie à vie. Si le gouvernement adoptait en totalité les recommandations du rapport, il n'y aurait probablement aucune répercussion pour les retraités. Rappelons cependant qu'au moment de la déclaration de revenus, la créativité gouvernementale québécoise se manifeste (exemple : la taxe santé).

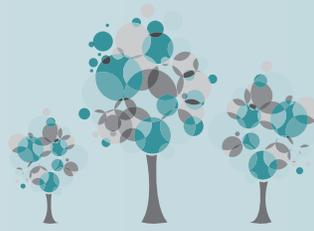


Lise Labelle et Mario Labbé qui répond aux questions suite à sa présentation



Une partie des personnes présentes à l'activité du 10 juin 2013

et rapport D'Amours



Echos
de nos activités

Parmi les mythes dont nous a fait part M. Labbé, en voici quelques-uns et voyons l'analyse qu'il en fait :

1 Le RREGOP est tellement « chromé » que c'est inéquitable pour le reste de la population.

Même si nous participons au plus gros régime de retraite, quant au nombre de membres, ce n'est pas le meilleur. Certains, comme ceux des employés des sociétés d'État telle Hydro-Québec et la plupart des universités québécoises, accordent une rente pleinement indexée. D'autres ont profité de cotisations versées à 60 % - 65 % - 70 % par leurs employeurs. Le RREGOP est un régime fort responsable, eu égard à l'équilibre entre les bénéficiaires et la capacité de payer des personnes cotisantes et de l'État. C'est aussi celui que le rapport D'Amours privilégie pour l'ensemble des futurs retraités de la province.

2 La dette du gouvernement envers les régimes de retraite est de plus de 75 milliards de dollars et devra être assumée par l'ensemble des contribuables.

Le mot dette est utilisé par les médias pour apeurer la population. Cette supposée dette est en réalité un passif qui contient à la fois, les pensions à verser et les cotisations annuelles des travailleurs. Le passif inclut la contribution d'une personne dès sa première année d'emploi et toutes celles qui suivent. Ce sont des milliers de travailleurs qui nourrissent le régime. Le passif est donc constitué de l'ensemble des obligations présentes et futures étendues sur plusieurs dizaines d'années moins les montants en caisse. Il couvre tous les employés de l'État : UQAM, Sûreté du Québec, Hydro-Québec, ... Pour le RREGOP, la part du gouvernement est de 43,9 milliards, mais 25,5 milliards sont déjà en caisse, déposés dans le FARR (Fonds d'amortissement des régimes de retraite). Il reste donc 18,4 milliards à financer d'ici 2020. Il semble que cela pourra même se faire plus rapidement, soit en 2017 (Quoi de neuf, été 2013, p.11).

3 Il faut réduire les bénéficiaires « somptueux » du RREGOP pour éviter que le Québec fasse faillite comme la Grèce.

Le RREGOP n'est pas en difficulté financière, car il répond à ses engagements. Si le passif net de l'ensemble des régimes du gouvernement représentait 21,8 % du PIB en 1997-1998, il ne représente que 9 % en 2011-2012. La richesse collective augmente plus vite que les obligations.

4 Le gouvernement, donc les contribuables, assume seul le déficit et les risques reliés au RREGOP.

Depuis 1982, il y a partage égal des coûts et, en cas de mauvais rendements, les personnes cotisantes assument la moitié du fardeau par la hausse de leur quote-part.

Voilà pour quelques mythes. Qu'en est-il du régime à cotisations déterminées ? Ceux qui y contribuent sont les seuls à assumer entièrement les risques liés à leur retraite, car ces régimes sont l'équivalent d'un REER collectif dont les rendements sont soumis aux fluctuations du marché. La contribution des participants est fixe (ex : 6 % du salaire) et celle des employeurs aussi, mais ces derniers peuvent modifier la leur, car ils ne sont assujettis à aucune loi. Au moment de leur retraite, les personnes peuvent se procurer une rente viagère. Dans cette catégorie de fonds de pension, on peut investir des sommes importantes, mais aussi se retrouver avec des revenus insuffisants.



*Edward Zegray et Mario Labbé
en grande discussion*

Pour en savoir plus, le site de l'AREQ (www.areq.qc.net) contient une référence à un document de 8 pages préparé par la CSQ.

*Carmen Landry-Simard
Secteur Parc-Maisonnette (06-K)*



Jour de la TERRE



Le **22 avril dernier** à l'occasion du jour de la Terre, 50 personnes étaient présentes à la conférence sur les impacts des changements climatiques sur la santé.

La conférencière, Méli^{ssa} Giguère, agente de planification, de programmation et de recherche à l'Institut national de santé publique du Québec, est l'auteure de la publication *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*. De plus, elle coordonne un programme pour favoriser la prévention et atténuer l'impact des îlots de chaleur urbains sur la santé des populations vulnérables.

L'expression «îlots de chaleurs urbains» signifie la différence de température observée entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes.

On en distingue trois types : les îlots de chaleur à la surface du sol, les îlots de chaleur de la canopée urbaine (plus intenses la nuit que le jour) et les îlots de chaleur de la couche limite urbaine. Savez-vous que la température urbaine peut atteindre jusqu'à 12°C de plus que les régions limitrophes ? Quelles en sont les causes ?

- les émissions de gaz à effet de serre ;
- la perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains ;
- l'imperméabilité des matériaux ;
- certaines propriétés thermiques des matériaux ;
- la morphologie urbaine et la taille des villes ;
- la chaleur anthropique.

Quelques CONSÉQUENCES

Les îlots de chaleur urbains contribuent à la formation du smog, ont un effet sur la qualité de l'air intérieur par la multiplication des acariens, des moisissures et des bactéries, sur la demande en énergie et consé-



Micheline Jalbert

quemment sur les émissions de gaz à effet de serre. La chaleur accablante engendrée par les îlots de chaleur urbains peut créer un stress thermique, elle peut provoquer des inconforts, des crampes, des syncopes, des coups de chaleur, exacerber les maladies chroniques comme le diabète, l'insuffisance respiratoire, les maladies cardiovasculaires, etc.

Que pouvons-nous faire? QUELQUES IDÉES...

Pour contrer les émissions de gaz à effet de serre : acheter des produits locaux, utiliser les transports en commun, le covoiturage, le vélo et la marche, construire des murs végétaux ; ces installations végétales possèdent également d'autres avantages tels que la protection de l'enveloppe du bâtiment contre les rayons UV, la captation des particules en suspension et le recouvrement des murs qui découragent les graffitis. Elles peuvent être mises en place sur tous les types d'édifices et même sur les clôtures, les poteaux de téléphone et les lampadaires.

Notre journée s'est achevée par un échange avec notre invitée, Méli^{ssa}. Les personnes qui participaient à cette activité ont posé plusieurs questions, démontrant un grand intérêt pour ce sujet. Nous avons aussi voulu participer d'une façon directe à la sauvegarde de notre environnement en servant une collation écologique par l'achat de produits locaux, sans oublier la vente de produits équitables.

Une belle journée de la TERRE 2013!

Micheline Jalbert
Secteur Au pied du courant (06-F)

Source : <http://www.monclimatmasante.qc.ca>
où j'ai recueilli plusieurs informations
à caractère scientifique pour rédiger cet article.

UNE SESSION pour les membres du CR : les 4 et 5 septembre 2013

À la « rentrée de septembre », les présidentes et présidents sont conviés à une session de formation/réflexion. Cette rencontre de deux jours, devenue une tradition, se tiendra cette année les 4 et 5 septembre dans les Laurentides, à l'hôtel Chantecler. Une façon détendue et agréable de travailler dans le calme et un contexte champêtre. Aussi pour notre région, de souligner l'engagement de vos présidentes et présidents.

Lors de la première journée de travail, nous recevrons une formatrice du Carrefour de participation, ressource et formation. Nous travaillerons avec elle, à « développer notre pouvoir d'agir individuel et collectif ». N'est-ce pas le défi quotidien des bénévoles et des militantes et militants de l'AREQ? Le programme de la seconde journée sera consacré à la planification des activités de l'année et à l'administration des affaires courantes de notre région.

UNE SESSION pour toutes les personnes déléguées au congrès avec les membres du Conseil exécutif de l'AREQ : le 13 novembre 2013

En juin 2014, se tiendra le congrès régulier triennal de l'AREQ. Événement majeur de la vie associative de l'AREQ, ce congrès se prépare très sérieusement. Déjà une équipe de l'AREQ a soumis en juin dernier au Conseil d'administration de l'AREQ, les contenus préliminaires des travaux de ce congrès. Tous les Conseils sectoriels de notre région ont aussi

D'AUTRES rendez-vous

recruté et désigné par vote lors des assemblées générales du printemps, les personnes (déléguées et substituts) qui participeront à cet événement. Ces mêmes personnes sont conviées à participer à une journée de préparation du congrès. Cette journée se tient le 13 novembre prochain pour les 69 délégués de la région et une vingtaine de substituts. Les autres membres des Conseils sectoriels qui ne sont pas délégués au congrès sont aussi invités à cette journée. Les membres du CE de l'AREQ nous présenteront les thèmes et les orientations qui seront en discussion au congrès. Une réunion qui semble bien à l'avance, mais dont le moment est pleinement justifié puisque, par la suite, les membres des Conseils sectoriels auront du temps pour évaluer leurs positions sur ces orientations, en débattre, préparer leurs recommandations respectives et les soumettre ensuite aux assemblées générales sectorielles qui précéderont le congrès.

UNE JOURNÉE RÉGIONALE pour les membres des Conseils sectoriels et les responsables des Comités sectoriels : le 14 novembre 2013

Cette journée annuelle de réflexion, de formation pour les personnes

élues et celles qui ont accepté des responsabilités au sein des secteurs est l'occasion de bien mesurer la vitalité de notre vie associative et de faciliter les échanges entre les secteurs. À ce moment-ci, une partie du programme de cette journée est déjà arrêtée; nous avons la confirmation de la présence du réalisateur Fernand Dansereau qui viendra présenter et échanger avec nous sur son dernier film *Le vieil âge et le rire* où des comédiens dont Kim Yaroshevskaya et Gérard Poirier, et des experts dont Réjean Hébert, nous offrent des témoignages très généreux et inspirants. Un autre volet sera abordé lors de cette journée; il sera décidé lors de la session des 4 et 5 septembre.

Une journée « Occupons-nous de nos affaires » s'adressant à tous les membres : le 21 janvier 2014

Journée habituelle d'information pour tous et toutes sur des sujets touchant les questions financières et les conditions matérielles de vie. Comme à l'habitude, Louis-Georges Boissy fera le point sur nos assurances collectives et répondra aux questions des personnes présentes. Les autres sujets abordés au cours de cette journée seront déterminés par le Conseil régional au cours de l'automne et précisés dans la prochaine livraison de *Échos de l'Île*.

Je vous invite à conserver ce numéro car d'autres activités y sont annoncées par nos Comités régionaux.

Micheline Jourdain





Sonia Trépanier

JOURNÉE nationale de COMMÉMORATION et d'ACTION contre la VIOLENCE faite aux FEMMES

En route vers
le FORUM DES ÉTATS GÉNÉRAUX
de l'action et de l'analyse féministes

du 14 au 17 novembre 2013

Le vendredi 6 décembre
2013, de 13 h à 16 h
MICHÈLE AUDETTE,

présidente de
l'Association des
femmes autochtones
du Québec, sera notre
conférencière invitée.
Elle nous parlera
de la violence
à l'égard des femmes
autochtones du Québec
et du Canada, du mouvement
Idle No More et des luttes
menées par son association.

Au 1200, boulevard Crémazie Est,
(à l'est de la rue Christophe-Colomb)

Stationnement disponible ou autobus 192, direction est,
à partir du métro Crémazie, entrée à l'arrière de l'édifice.

Contribution habituelle demandée: 5\$ à payer sur place.

Inscription auprès de la responsable du CCF de votre
secteur.

Des artisans de la région seront sur place, ainsi que le
kiosque de produits équitables de la Fondation Léo-Cormier
pour vous présenter des cadeaux de Noël originaux à
offrir à vos êtres chers.

Cette invitation s'adresse à tous les membres de l'AREQ
de la région de Montréal.



APRÈS TOUTE UNE ANNÉE DE RECHERCHE ET DE RÉFLEXION, après les travaux de sept tables de travail et une tournée régionale de la FFQ à travers le Québec, les femmes sont maintenant invitées à participer au Forum des États généraux qui se tiendra du 14 au 17 novembre 2013 à Montréal (UQAM). Huit cents participantes y sont attendues pour quatre jours de délibérations, de formation et d'échanges afin de décider ensemble des nouvelles orientations et des pistes d'action à prendre pour le mouvement féministe.

Des membres du Comité de la condition des femmes de l'AREQ-Montréal seront présentes au Forum. Si vous désirez plus d'information sur cette rencontre, contactez Sonia Trépanier à l'adresse suivante :

sontrep@sympatico.ca

ou contactez directement l'organisation des ÉG :

www.etatsgenerauxdufeminisme.ca

Sonia Trépanier
Secteur Au pied du courant (06-F)
Responsable du Comité de la condition des femmes

Échos de l'Île

AREQ (CSQ)

(Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec)

RÉGION ÎLE DE MONTRÉAL 2013-2014

SECTEURS	PRÉSIDENTES	TÉLÉPHONE
PRÉSIDENTE RÉGIONALE	Micheline Jourdain	514 603-3523
A. Ahuntsic-Est	Aurore Dupuis	450 973-9717
B. Du Ruisseau Raimbault	Danielle Wolfe	514 733-7345
D. De Lorimier	André Fleurant	450 448-7686
E. Montréal-Nord	Marcelle Arsenault-Terrault	514 322-4398
F. Au pied du courant	Jean-Pierre Ménard	450 582-7170
H. Ouest-de-l'Île	Richard Raymond	514 685-6621
J. Pointe-aux-Trembles	Lise St-Pierre	514 644-1086
K. Parc Maisonneuve	Antoine Tawil	514 254-3774
L. Lachine	Thérèse Labossière	514 637-1725
M. Angrignon	Jacques Morrissette	514 366-7420
N. Ahuntsic-Ouest	Lise Labelle	450 669-2511
R. Saint-Léonard	Ronald Rhéaume	514 255-2154
S. Anjou	Lysiane Guertin	450 641-8954

COMITÉS RÉGIONAUX	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE
Action sociopolitique	Jocelyne Larocque	514 598-9220
Arts visuels	Anne-Marie Dupont	514 254-9346
Assurances	Louis-Georges Boissy	450 654-5261
Condition des femmes	Sonia Trépanier	514 388-4665
Condition des hommes	Roger Robert	450 582-5250
Environnement	Poste vacant	
Indexation	Edward Zegray	514 254-3806
Info-Échos de l'Île	Gaétane Lebel-Fillion	450 622-0515
Webmestre	Mario Tassé	514 747-4300
Bur. rég. de la FLG	Richard Cardinal	514 501-6347

AUTRES NUMÉROS À CONSERVER

AREQ (CSQ)	1 800 663-2408	RAMQ	514 864-3411
Assurances RésAut (La Personnelle)	1 800 463-4806	RRQ	514 873-2433
Caisse d'économie de l'Éducation	514 351-7295	SAAQ	514 873-7620
CARRA	1 800 368-9883	Sécurité de la vieillesse (PSV)	1 800 277-9915
CSQ	514 356-8888	SSQ	1 888 833-6962
État civil	514 864-3900	Crédit d'impôt	514 864-6299

Notre site Web régional



Le site Web régional vous permet de trouver l'information sur l'AREQ tant au niveau national, régional que sectoriel. Il permet aussi d'accroître notre visibilité vers les autres internautes dans la province, voire dans le monde. Il compte à ce jour sept sites sectoriels que vous pouvez visiter à partir de la page d'accueil du site régional :

<http://regioniledemontreal.areq.ca>

Secteurs

- A : Ahuntsic-Est
- B : Du Ruisseau Raimbault
- D : De Lorimier
- F : Au pied du courant
- H : Ouest-de-l'Île
- J : Pointe-aux-Trembles
- L : Lachine
- M : Angrignon
- N : Ahuntsic-Ouest

Adresses URL

- <http://ahuntsicest.areq.ca>**
- <http://duruisseauraimbault.areq.ca>**
- <https://sites.google.com/site/areqjt3/home>**
- <http://aupiedducourant.com>**
- <http://ouestdelile.areq.ca>**
- <http://www.areq-pat.qc.ca>**
- <http://lachine.areq.ca>**
- <http://angrignon.areq.ca>**
- <http://ahuntsicouest.areq.ca>**

De la page d'accueil, vous pourrez aller directement au site national de l'AREQ. Enfin, vous y trouverez des hyperliens fort utiles.



Richard Bastien

MESSIEURS MOUSTACHE contre les **CANCERS** masculins



Le Comité de la condition des hommes désire mettre la santé des hommes au cœur de ses activités. Pour joindre le geste à la parole, des membres volontaires de ce comité ont accepté de participer à une campagne de financement pour Cancer de la Prostate Canada.

Durant le mois de novembre, ces Messieurs Moustache bénévoles vont :

- se laisse pousser la moustache durant le mois de novembre pour ceux qui n'en ont pas ;
- se couper la moustache et/ou la barbe en novembre pour ceux qui portent la moustache.

Au dîner de la rentrée du secteur, on demandera à nos collègues de commanditer Monsieur Moustache. On passera le chapeau pour ceux qui ne veulent pas de reçu pour fins fiscales.

Les personnes qui désirent un tel reçu (20\$ et plus), peuvent procéder de trois façons :

- par chèque : Cancer de la Prostate Canada : Monsieur Moustache fera parvenir leur don
- par Internet : Cancer de la Prostate Canada : <http://www.prostatecancer.ca/?lang=fr-FR>

- par la poste : Cancer de la Prostate Canada :
2, rue Lombard, Toronto (Ontario) M5C 1M1

Les parents et les amis sont aussi invités à participer. Oui, les femmes peuvent commanditer un Monsieur Moustache, tout comme il y a des hommes qui participent à des activités de financement pour lutter contre le cancer du sein. Au party de Noël du secteur, on présentera les photos « avant » et « après » (avec et sans moustache).

On dévoilera ensuite le montant recueilli par :

- le Monsieur Moustache du secteur ;
- l'ensemble des secteurs participants de l'Île de Montréal.

Un don est un moyen simple et efficace de concrétiser votre soutien à la santé des hommes et de lutter contre le cancer de la PROSTATE.

La force de cette activité, c'est d'être à la fois, une activité régionale et une activité sectorielle.

Richard Bastien

Secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

Responsable sectoriel du Comité de la condition des hommes



Roger Robert

JOURNÉE internationale des HOMMES

La Journée internationale des hommes, le 19 novembre prochain, sera soulignée par une conférence de M. André Ledoux, auteur de « La santé des hommes après 50 ans ».

Le thème développé sera **LA SANTÉ AU MASCULIN**.

Nous invitons donc tous les hommes de la région à participer à cette conférence qui aura lieu le 19 novembre 2013, à 9 h, au (CFACQ), 1200, rue Crémazie Est.

Inscrivez-vous auprès du responsable sectoriel de la condition des hommes de votre secteur.

Contribution : 5\$, 10\$ pour les non-membres

Date limite d'inscription le 10 novembre 2013

Roger Robert

Secteur Ahuntsic-Est (06-A)

Responsable régional du Comité de la condition des hommes

La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, diverses activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

L'été s'achève... Déjà ! C'est le temps des moissons, des récoltes, produits des semailles, du travail continu, et de la générosité de la terre.

À l'AREQ - Île de Montréal, la saison d'automne présente aussi un bel étalage de projets aux textures et aux couleurs variées. Entre autres, cinq secteurs nous convient à des activités et des découvertes intéressantes.

Le secteur B - DU RUISSEAU RAIMBAULT

La poésie permet de tisser des liens intimes avec notre culture. La rigueur de la poésie nous aide à présenter des idées complexes avec force et développe la confiance en soi. Voilà quelques bonnes raisons de poursuivre le projet: *Je veux te dire*, par la réalisation de la 2^e phase intitulée: *Les voix du ruisseau*. Cette phase se déroule en trois ateliers. Ces activités culturelles sont réalisées dans le cadre des projets *Toujours en action*.

PREMIER ATELIER :

Photos artistiques : et pourquoi pas ?

Mise à jour de la banque de poèmes et de photos

Animation : Gilles Ducharme et Solange Catafard-Mayer
Date : le mardi 24 septembre 2013
Lieu : La Rôtisserie St-Hubert
5235, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
Horaire : 9 h 30 à 12 h
Coût : 5\$ à payer sur place.
Dîner : sur place à vos frais

Inscription avant le 12 septembre 2013

DEUXIÈME ATELIER :

L'écho des mots : Les voix du ruisseau.

Formation à la lecture et à différentes façons d'aborder de la poésie.

Animation : Rosalie Lessard, professeure au collège Jean-de-Brébeuf, participante au concours "Les voix de la poésie".
Références: www.lesvoixdelapoésie.com
Date : le mercredi 23 octobre 2013
Lieu : La Rôtisserie St-Hubert
5235, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
Horaire : 9 h 15 à 11 h 30
Coût : 5\$ à payer sur place.
Dîner : sur place à vos frais

Inscription avant le 12 octobre 2013

TROISIÈME ATELIER :

La mise en pages et le traitement des images pour la réalisation d'un recueil

Animation : Mario Tassé, webmestre et infographe
Démarche pour la réalisation d'un bulletin électronique.
Animation : Gilles Ducharme, photographe et éditeur
Date : le mercredi 27 novembre 2013
Lieu : Centre des loisirs de Saint-Laurent
1375, rue Grenet/Tassé, Saint-Laurent
Horaire : 13 h 30 à 15 h 30
Coût : 5\$ à payer sur place

Inscription avant le 12 novembre 2013.

Bienvenue à tous les membres de l'AREQ!

Information - Inscription : Solange Catafard-Mayer
514 382-4988 • scatafard@yahoo.ca

Le secteur E - MONTRÉAL-NORD

DES COURS pour tous

ANGLAIS : débutant / intermédiaire

Date : 10 septembre au 17 décembre
Lieu : Centre de Loisirs de Montréal-Nord
11121, avenue Salk, Montréal-Nord
Horaire : 9 h à 10 h 30 / 13 h à 15 h 30
Coût : 115\$ (22 heures) / 185\$ (34 heures)
Information : Geneviève Gagné : 514 648-4411
ou Renée Ricard : 514 233-6634

AQUAFORME

Date : 13 septembre au 29 novembre 2013
Lieu : Résidence Angélica
3435, boul. Gouin Est, Montréal-Nord
Horaire : 11 h 30 à 12 h 30
Coût : 84\$ - 12 cours
Information : Jocelyne Laroque 514 323-4191
ou Jacqueline Roy 514 324-6087

Le secteur F - AU PIED DU COURANT

DES VISITES enrichissantes

EXPOSITION DE DALE CHIHLY, maître du verre contemporain

Date: le mercredi 25 septembre, à 11 h
Lieu: Musée des Beaux-arts
1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Coût: 22,50\$
Dîner: Café des Beaux-arts

MUSÉE DES SŒURS de la Miséricorde et chapelle

Date: le mercredi 30 octobre, de 10 h à 12 h
Lieu: 12435, avenue de la Miséricorde, Montréal
Coût: on offre un don
Dîner: Le Bordelais
1000 boul. Gouin Ouest, Montréal

ATELIER-BOUTIQUE HARRICANA (fourrures)

Date: le mercredi 27 novembre, de 11 h à 12 h
Lieu: 3000, rue Saint-Antoine
Coût: 5\$

Veillez réserver 2 semaines avant l'activité.
Hélène Pelland : 514 256-0129 •
helenepelland@videotron.ca

Le secteur J - POINTE-DE-L'ÎLE

DES SPECTACLES OFFERTS

à prix réduit...

Lieu: Salle Hector Charland
225, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption

Date: **30 novembre:** Cabaret
Prix régulier: 68\$ • votre prix: 53\$
15 décembre: Concert de Noël:
avec la Sinfonia, 150 choristes
et Antoine Bélanger.
Prix régulier: 41,50\$ • votre prix: 28,60\$
19 avril: Traces
(cirque Les 7 doigts de la main)
ce spectacle a eu des critiques élogieuses
un peu partout.
Prix régulier: 45\$ • votre prix: 34,60\$
27 avril: La Bohème
(extrait de l'opéra de Puccini) avec la Sinfonia
Prix régulier 45,50\$ • votre prix: 31,80\$
2 mai: Patrick Norman
Prix régulier: 41\$ • votre prix: 31,40\$

...ET UN VOYAGE

Les Îles-de-la-Madeleine

Date: 14 au 20 août 2014 (7 jours - 6 nuits)
Départ du Centre communautaire Roussin,
Pointe-aux-Trembles
Autocar de luxe
Coût: 1 370\$/personne, occupation double
Information: Carole Beaulne:
450 585-7423 • bclne@videotron.ca

Le secteur N - AHUNTSIC-OUEST

CÉRÉMONIE religieuse

Pour la 14^e année, le Conseil sectoriel du secteur Ahuntsic-Ouest convie ses membres à une cérémonie religieuse pour rappeler le souvenir des membres, des parents et amis des membres, qui nous ont quittés au cours de l'année (de novembre 2012 à octobre 2013). Le célébrant sera l'abbé Jean-Guy Dubuc, ex-aumônier de l'Alliance des professeurs de Montréal et ex-éditorialiste à La Presse. Les membres du secteur seront heureux d'y accueillir des membres d'autres secteurs.

Date: le vendredi 1^{er} novembre
Heure: 10 h 30
Lieu: église Saint-André-Apôtre
10530, rue Waverly, angle Prieur, Montréal

La messe sera suivie d'un dîner.

Inscription: Lise Labelle: 450 669-2511

À nous maintenant de profiter de ces occasions offertes avec tant de générosité. Faisons de notre automne, une saison active et stimulante, nous préparant à nourrir l'hiver de doux souvenirs.

«Respirer les derniers effluves de l'été.

La lumière n'est plus la même.

*Un peu plus dorée, un peu plus enveloppante,
juste un peu plus lourde...*

*À l'inverse des jardins qui s'allègent
et des chrysanthèmes qui foisonnent...
déjà!»*

*Serge Bureau,
L'extraordinaire des jours ordinaires.*



COLLECTE DE FONDS au profit de la FONDATION LAURE-GAUDREAU

Depuis le 1^{er} mai, la collecte annuelle

au profit de la Fondation Laure-Gaudreault se déroule. Elle se terminera le 30 septembre. À la mi-août, nous avons recueilli 10 651\$. Au moment où vous recevrez votre bulletin, il restera un mois à la collecte et les activités reprendront dans tous les secteurs. Ce sera l'occasion de donner un nouvel élan à cette collecte.



À ce stade-ci, j'aimerais souligner la contribution exceptionnelle de notre collègue du secteur de l'Ouest-de-l'Île, Dorothée Morin, qui, à elle seule, a recueilli 1 645\$ au cours des mois d'avril et mai. Une contribution de 750\$ d'une Caisse Desjardins et des contributions de 895\$ versés par 9 membres et 9 parents ou amis des membres.

M. Yannick Laviolette, directeur général de la Caisse des Sources-Lac-Saint-Louis utilisait, dans une lettre accompagnant le chèque de 750\$, les mots suivants à l'endroit de Dorothée :

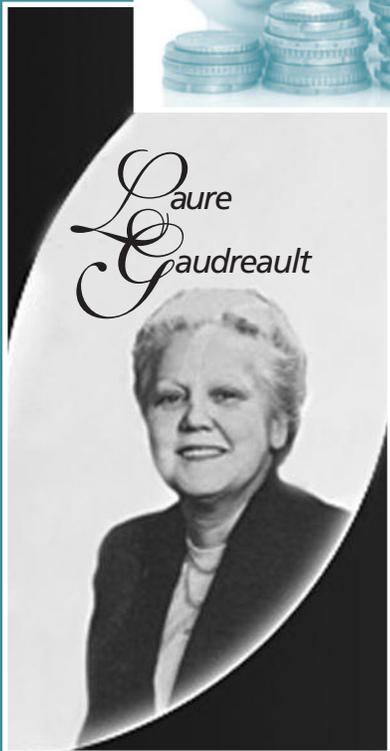
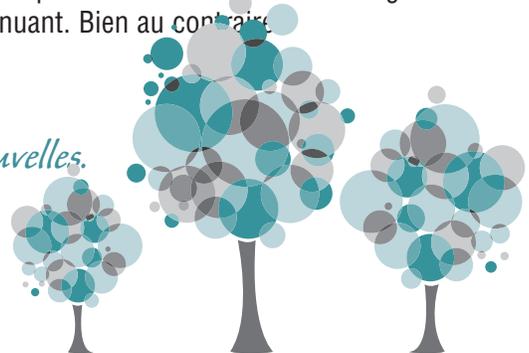
« Nous connaissons votre implication au sein de cette Fondation et il nous fait plaisir d'y contribuer et de vous permettre de maintenir vos activités et d'aider nos aînés, nos jeunes et ce, dans notre région. C'est votre détermination à aider les gens dans le besoin qui nous amène à vouloir vous côtoyer davantage. Continuez votre bon travail Mme Morin. »

Il nous faudrait une dizaine de bénévoles avec la même détermination que Dorothée et nous pourrions recueillir facilement 20 000\$.

N'oublions pas que les besoins des personnes démunies et des organismes qui les aident n'iront pas en diminuant. Bien au contraire.

*Dans l'espoir de recevoir,
de votre part, de bonnes nouvelles.*

Lise Labelle, trésorière régionale
725, av. J.-J.-Joubert
Laval H7G 4J2





Aurore Dupuis

André PELLETIER

un homme engagé

Le départ d'André Pelletier à la barre du Comité régional de la condition des hommes prive les secteurs de la région de Montréal d'une expertise sans pareille. En effet, dès 2005, en tant que répondant politique du Comité national de la condition des hommes de l'AREQ, il s'interroge sur les difficultés et les besoins particuliers des retraités masculins. Il croit que les hommes de notre association ont tout intérêt à se regrouper pour partager l'information, s'entraider et revendiquer des services centrés sur leurs préoccupations.

Riche de son expérience, André était tout désigné en 2011 pour assumer la

responsabilité du Comité régional de la condition des hommes de Montréal et pour travailler à bâtir un réseau dynamique. Parti à la rencontre de quelques hommes ouverts à l'information et à la discussion, le groupe s'enrichit de nouveaux responsables sectoriels et se structure. Grâce à son initiative, le Comité régional de la condition des hommes passe de six responsables sectoriels à treize au cours de l'année 2012-2013.

Pour alimenter ce comité et intéresser les hommes de la région, André invite le docteur Gilles Laurin, spécialiste des problèmes de santé chez l'homme vieillissant. Puis, c'est au tour d'Eric Trudel de venir souligner, avec humour, certains travers et comportements masculins. Ces deux activités et quelques initiatives sectorielles auront un impact certain sur l'évolution des mentalités et l'offre de service des futures rencontres.

André, ta sensibilité, ta détermination et tes qualités de rassembleur ont permis de belles réalisations.

Au nom des hommes et des femmes de l'AREQ de Montréal, MERCI André.



Aurore Dupuis,
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)



Le Réverbère **est là !**

Ça y est, nous y sommes !

Le dernier obstacle, la grève de la construction, a retardé l'occupation de trois semaines, mais depuis le 19 juillet, Le Réverbère vit.

Ça y est, nous y sommes, dans notre milieu culturel sécuritaire et convivial. Retraités et retraités de l'éducation qui êtes prêts au virage, au grand ménage, et qui cherchez une résidence à votre image, Le Réverbère sera votre chez-vous. Des logements intéressants de une et de deux chambres sont disponibles pour vous. Nous sommes prêts à vous accueillir dans des logements neufs, Novoclimat, situés sur une rue ombragée, au 4590 d'Orléans, entre Mont-Royal et St-Joseph.

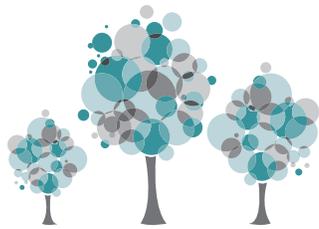
Ce rêve, pour retraités de l'éducation, mis en route en 2002, a fait face à de nombreuses embûches et nous sommes fiers aujourd'hui de vous y convier soit pour une visite, soit pour y habiter.



Pierrette LeBlanc

Pierrette LeBlanc
Secteur Ahuntsic-Est (06-A)
62-4157 • www.lereverbere.org

Nos membres



récompensés

Andrée Clermont,
membre du secteur Au pied du courant,
 est récipiendaire du Prix du gouverneur général pour l'entraide. Ce prix souligne un engagement de plusieurs années auprès des jeunes et des personnes âgées. Andrée œuvre auprès des personnes âgées aux soins palliatifs du CHUM, à la Maison du Père ainsi qu'à l'Accueil Bonneau de Montréal. Elle s'implique aussi dans d'autres pays puisqu'elle a été bénévole auprès des marcheurs du chemin de Compostelle et qu'elle appuie la Fondation Enfants de Bolivie. Andrée a fait quelques séjours de travail bénévole à l'orphelinat de Vallegrande de cette fondation. Rappelons qu'Andrée a siégé au Conseil de son secteur et qu'elle s'y implique actuellement au sein du Comité d'entraide.

Félicitations Andrée!

Louis-Georges Boissy,
du secteur Pointe-aux-Trembles,
 est bien connu pour son expertise dans le dossier des assurances au sein de l'AREQ Montréal. Son engagement dépasse toutefois les frontières de l'AREQ. En effet, il vient de recevoir des mains du député de Repentigny, Scott McKay, la médaille de l'Assemblée nationale pour son engagement bénévole. Depuis plusieurs années, Louis-Georges est bénévole au sein d'un projet d'aide aux familles démunies. Ce programme du Service bénévole de la MRC de l'Assomption vise à assurer à leurs enfants, le matériel et les effets scolaires adéquats. Ce n'est pas la première fois que l'engagement bénévole de Louis-Georges est souligné puisqu'il a déjà été décoré de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires pour son travail de commissaire durant 14 ans.

Bravo Louis-Georges!

Micheline Jourdain



Marie Marsolais

Solidarité avec HAÏTI

Depuis quelques années, le projet «Ekolaj» voté en assemblée générale régionale, permet à des élèves haïtiens de s'inscrire à l'école. L'accès à l'éducation est primordial pour que ces jeunes puissent espérer avoir un avenir meilleur. Il faut savoir que le Ministère de l'éducation en Haïti ne contrôle que 10% de son parc éducatif. L'aide gouvernementale apportée ne suffit pas et beaucoup d'enfants n'ont pas accès à une éducation gratuite.

Pour l'année 2012-2013, nous avons apporté une aide directe à des jeunes provenant de différentes régions soit: Port-au-Prince, Verettes, Port-de-Paix et Jean-Rabel. De plus, nous avons versé une contribution spéciale à l'école et aux enseignants de Cotrelle, à Marigot, dans le sud-est du pays.

Il s'agit donc pour l'année 2013-2014 de poursuivre ce petit projet de solidarité, en invitant les différents secteurs de Montréal ainsi que les membres, à contribuer à ce projet de

l'Ekolaj. Toute contribution, si petite soit-elle, est un plus quand nous nous mettons ensemble.

En Haïti, on dit en créole: «Men anpil, chay pa lou». Ensemble, la charge est moins lourde!

Soyez toutes et tous assurés que les sommes recueillies serviront directement à la scolarisation des enfants. Aucuns frais d'administration ne sont déduits de ces sommes, un rapport est fait à l'assemblée générale et chaque personne présidente de secteur recevra un compte rendu des sommes dépensées.

Comment faire: vous devez libeller votre chèque à l'ordre du CISO, en indiquant que c'est pour l'Ekolaj ainsi que le nom de votre secteur.

Si vous faites un don individuel, veuillez indiquer si vous acceptez que votre nom soit connu lors du rapport à l'assemblée générale régionale.

Adresse :

Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO)
565, boul. Crémazie Est
Bureau 3500
Montréal H2M 2V6

Solidairement

Marie Marsolais
Secteur Anjou (06-S)

Erratum

Nous nous excusons auprès de Edward Zegray, le nouveau responsable régional du Comité de la retraite et de l'indexation d'avoir commis deux erreurs dans son patronyme lors de l'annonce de sa nomination, dans le dernier numéro. Voir Échos de l'île, volume 11 numéro 3, page 22.

intelauto

LA FAÇON FUTÉE DE ROULER ET D'ÉCONOMISER

Intelauto^{MC} est un programme d'assurance basé sur l'usage, qui fonctionne grâce à un dispositif **gratuit** branché dans le votre véhicule. Les données sur vos habitudes de conduite ainsi recueillies vous permettent d'**économiser jusqu'à 25%** lors du renouvellement de votre assurance auto. Profitez aussi d'un **rabais de bienvenue de 5%** pour la première année d'adhésion, en plus de vos tarifs de groupe exclusifs. **C'est facile, ingénieux et gratuit!**

Commencez à économiser!
Visitez intelauto.ca 1 855 801-8830

Certaines conditions s'appliquent. Intelauto est souscrit auprès de La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et auprès de La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. ^{MC} Intelauto est une marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. Intelauto est offert en Ontario et au Québec seulement.

1
BRANCHEZ



2
CONDUISEZ



3
ÉCONOMISEZ



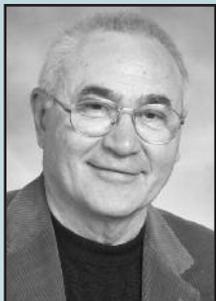
Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

Abondance et uniformité



Michel Agnaïeff

À la recherche d'un traitement différent des nouvelles, il m'arrive fréquemment de regarder Euronews

sur le câble. Si je ne suis pas déçu par le bulletin de nouvelles, au contenu plus international que celui de nos stations de télévision, je demeure cependant surpris par le carnet culturel de ce poste qui accorde assez souvent la part du lion au dernier film américain ou encore à des vedettes anglo-saxonnes de la chanson. Voici donc un poste censé valoriser une perspective européenne et qui apparemment ne réserve que la part du pauvre au cinéma français, italien, polonais, allemand ou encore de la production musicale du vieux continent. C'est sans doute consternant mais pas surprenant.

À la recherche du plus bas dénominateur commun pour attirer le public, les nombreux programmes offerts par les multiples médias à notre disposition tendent de plus en plus à se ressembler. L'abondance est ainsi progressivement devenue synonyme d'uniformité. Cette évolution d'ailleurs découle largement de la centralisation de la production industrielle des biens culturels aux États-Unis. La mondialisation aidant, la suprématie de ces derniers dans la production culturelle est aujourd'hui presque totale. Le hic cependant est que cette production s'inscrit dans une optique purement commerciale et donc orientée d'abord vers la recherche de la rentabilité. On comprendra aisément que la diversité des expressions cul-

« Plus il y a
de chaînes de télévision,
de radios, de journaux,
de supports médiatiques,
moins il y a
diversité de création.

La grisaille se répand »

Bernard Weber

La révolution des fourmis

turelles n'est pas une valeur en soi dans un tel contexte. Le parcours en dents de scie de la cinématographie québécoise, malgré de très belles réalisations, en témoigne éloquentement.

Ce contexte rend d'autant plus précieuses les initiatives, si petites soient-elles, qui permettent de percer à travers la grisaille de l'uniformité et de présenter la diversité culturelle, dans des formes qui vont au-delà du convenu, du folklorique ou des clichés. Le programme de l'Institut des études méditerranéennes (IEMM) offre précisément cette possibilité. Dans le cadre de causeries accompagnées d'activités artistiques, l'Institut vous convie à des voyages intellectuels, non seulement à travers les différentes parties de la région méditerranéenne, mais aussi à travers les âges. Les différentes façons d'aborder la vie remontent en effet parfois à nos plus lointains ancêtres, les primitifs chasseurs-cueilleurs. Ces voyages intellectuels sont d'autant

plus intéressants que le programme de l'Institut s'articule autour d'un thème général qui facilite la mise en évidence du caractère à la fois distinct et commun des grandes civilisations méditerranéennes

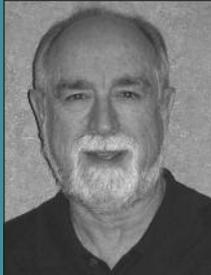
À l'occasion de son dixième anniversaire qu'il célèbre cette année, l'Institut a choisi de faire preuve d'un peu de témérité, en retenant comme thème, La Méditerranée sous le signe d'Éros. Les conférenciers auront la tâche de présenter la place faite à l'amour, l'érotisme et la sexualité dans les cultures pharaonique, grecque, romaine ou encore dans la peinture européenne du XIX^e siècle. À titre d'exemple, la première conférence portera sur l'origine divine de la première sexualité chez les anciens Égyptiens (Les secrets d'Hathor, le 18 septembre 2013, à 19 heures). La seconde, qui suivra le 22 octobre, sera consacrée à l'érotique de Sapho, la grande poétesse grecque de l'île de Lesbos. Toutes les activités de l'Institut se tiennent à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke Est. L'assistance à ces activités est le fait surtout de personnes retraitées. Il est facile d'en devenir membre. Un formulaire d'inscription est accessible en ligne. Il suffit de visiter son site (www.iemm.ca). Il n'est pas nécessaire non plus de devenir membre pour participer aux activités. Il suffira de s'acquitter d'un droit d'entrée.

Michel Agnaïeff

Secteur Au pied du courant (06-F)



Chronique de la Fondation LAURE-GAUDREAUT



Richard Cardinal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÎNER-BÉNÉFICE

le mercredi 6 novembre 2013

La Fondation Laure-Gaudreault a été créée en 1990 par l'AREQ pour poursuivre fièrement l'œuvre de Laure-Gaudreault. Les trois objectifs de la Fondation s'inspirent des valeurs humanistes de cette grande dame, fondatrice de l'AREQ :

- aider les personnes retraitées dans le besoin ;
- aider la recherche médicale pour les maladies qui frappent les personnes âgées ;
- aider des œuvres pour la jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

Le Bureau régional de Montréal a distribué, au printemps 2013, un total de 20 744 \$ à 37 organismes montréalais. Afin de répondre aux nombreuses demandes, nous vous invitons à participer en grand nombre au dîner bénéfice de la Fondation qui suivra l'assemblée générale le mercredi 6 novembre 2013. Le coût de ce dîner est de 30\$. En vous inscrivant auprès de la personne responsable sectorielle, veuillez libeller votre chèque à l'ordre de Fondation Laure-Gaudreault. S'il vous est impossible de venir, vous pouvez faire un don en postant un chèque à : Michel Lanctôt, trésorier, 97, chemin Bord du Lac, Pointe-Claire H9S 4H7

Nous comptons sur votre présence!

*Les membres du Bureau régional de la FLG de Montréal
par Richard Cardinal, président*

POUR LES MEMBRES DE LA FONDATION, CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mercredi 6 novembre à 9 h 30
Centre des loisirs communautaires Saint-Michel
7110, 8^e Avenue, Montréal (coin Jean-Talon)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1** Salutations et présentation des membres du Bureau régional de Montréal
- 2** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3** Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2012
- 4** Suivi du procès-verbal
- 5** Demandes de subventions et distribution des sommes allouées en 2013
- 6** Rapport de la collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal
- 7** Année 2013-2014 : Plan d'action
- 8** Élections : vice-présidence et trésorerie (mandat de 2 ans)
- 9** Questions diverses
- 10** Levée de l'assemblée





CHRONIQUE informatique



Richard Languérand

Comment sauvegarder ses favoris avec Windows Xp ou Windows 7

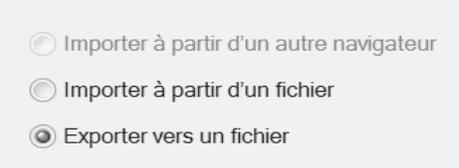
1- Ouvrir Internet Explorer

2- Cliquez sur **Fichier**



3- Cliquez sur **Importer et Exporter**

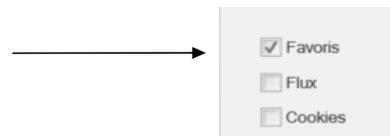
4- Cliquez sur **Exporter vers un fichier**



5- Cliquez sur **Suivant**



6- Placez un crochet sur **Favoris**



7- Cliquez sur **Suivant**



8- La fenêtre suivante apparaît.

9- Choisissez l'emplacement où vous souhaitez enregistrer le **Fichier BOOKMARKS** qui contiendra tous vos **Favoris**.



P.S. Il serait bon de les enregistrer sur une clé USB.

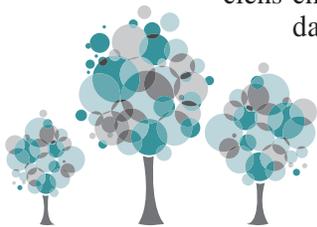


Richard Languérand
Secteur Angrignon (06-M)



Mario Tassé

Ma vie à la retraite a commencé en 1999



par un merveilleux voyage en Espagne et au Portugal, en compagnie de mon épouse. Parmi les autres voyages que nous avons faits depuis, nous avons beaucoup aimé notre séjour au Vietnam que nous avons parcouru du Nord au Sud, particulièrement la région du delta du Mékong. En 2006, un voyage en Amérique du Sud nous a permis de parcourir l'Argentine de Buenos Aires jusqu'à la Terre de Feu, surtout de pouvoir admirer les superbes icebergs flottant sur les bras du lago Argentino et de voir de près le front des glaciers qui s'y jettent, dont le grandiose Perito Moreno. Notre séjour au Brésil nous a amenés des extraordinaires chutes Iguazú, que l'on peut compter par dizaines, jusqu'au fond de la jungle amazonienne dont la faune et la flore d'une grande diversité n'ont cessé de nous étonner.

En 2005, j'ai joint le club de l'âge d'or Saint-Hippolyte, afin de m'adonner à des exercices avec un entraîneur. À la suite d'un départ et d'un décès, je devins tour à tour trésorier, puis président de ce club et, depuis ce temps, mes activités n'ont eu de cesse de se multiplier.

Dès 1980, toute la maisonnée baignait dans l'informatique. Mon épouse et mes deux enfants sont des informaticiens chevronnés et font carrière dans le domaine. Inutile de dire que j'ai suivi leurs traces et que je suis devenu familier avec les ordinateurs. En 1999, le Club de bridge Loisirs Saint-Laurent, dont je suis vice-président, m'a demandé de monter un site Web pour y mettre les résultats des sessions de bridge. En 2005,

j'ai créé un site Internet pour le secteur Sainte-Croix afin d'y diffuser le contenu du bulletin. Toute cette expérience où j'ai appris sur le tas m'a permis de devenir assez habile comme webmestre, si bien que depuis ce temps j'ai quatre sites Web à mon actif dont, depuis 2012, celui de l'AREQ-Région Île de Montréal.

Quelques années plus tard, j'ai accepté de faire la mise en page et l'infographie du bulletin Info Sainte-Croix. Depuis le regroupement des secteurs Sainte-Croix et De la Montagne, qui ont donné naissance au secteur Du Ruisseau Raimbault, j'ai continué de m'occuper du bulletin sectoriel.

Comme infographiste, je n'ai pas chômé non plus. En 2010 Solange Catafard-Mayer, alors présidente du secteur Sainte-Croix, m'a demandé de prendre des photos lors de l'assemblée générale régionale. Ces photos serviront ensuite à l'élaboration d'un album d'art et de poésie, pour souligner le 25^e anniversaire de l'AREQ-Région Île de Montréal. Il m'a fallu retoucher plusieurs photos afin de les rendre acceptables pour l'usage que nous voulions

en faire. L'album *L'environnement et la vie* a été publié à plus de 700 exemplaires et Solange et moi sommes très fiers du résultat.

Ma retraite est un tourbillon, mais le tourbillon le plus agréable de tous, fut la naissance d'un petit-fils, Guillaume, qui a eu deux ans cet été. Lui et Émilie, sa cousine de 16 ans, illuminent ma vie et rechargent mes batteries quand je suis avec eux.

Dans mes temps libres (!), j'aime bien bricoler, jouer au bridge (il m'arrive d'agir comme directeur), lire, aller au théâtre ou au concert, et parfois jouer du piano. Je suis un fan de certaines séries télé québécoises, américaines ou anglaises, et de cinéma. Mais, je ne suis pas sédentaire pour autant. L'hiver, j'aime bien marcher, patiner et faire de la raquette. L'été, mon activité préférée est le vélo. D'ailleurs, en 2011, un couple d'amis s'est joint à nous pour une randonnée de 210 km en 3 jours, de Mont-Laurier à Saint-Jérôme sur la piste cyclable Le Petit Train du Nord.

Comme j'habite Saint-Laurent où je suis né, on me demande parfois de participer à des comités de consultation de citoyens. Le dernier portait sur les promenades urbaines. J'ai passé un vendredi soir et un samedi en compagnie de jeunes étudiants en design urbain, à discuter d'aménagement urbain, ce que j'ai trouvé rafraîchissant et très intéressant.

Toutes ces activités et ces engagements ne se sont pas faits sans la gentille appréciation des membres de l'AREQ et sans l'aide et le support d'Hélène avec qui je partage ma vie depuis 47 ans. Je regarde le titre de cette chronique et je me dis : «La retraite, quelle retraite...?»

Mario Tassé

Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)



Véronique Gauthier

La valeur de nos engagements

Au printemps dernier, les Québécois ont pu prendre connaissance de la Politique québécoise de souveraineté alimentaire. Pour le moment, nous ne connaissons que les grands axes de cette politique, mais nous pouvons relever des mesures concrètes qui visent à passer de 33 à 50% l'achat des aliments provenant du Québec. La nouvelle politique agroalimentaire du gouvernement se situe dans le contexte de modèles récents en agriculture. Il devient important, pour tout système agricole de par le monde, de reconnaître l'ouverture au pluralisme, à l'autonomie des agriculteurs et à une production qui réponde aux besoins locaux.

La souveraineté alimentaire est un concept qui a été développé et présenté en 1996 par Via Campesina. Ce mouvement fut renforcé par la «Déclaration de Nyéléni» lors d'un forum tenu au Mali en 2007, réunissant plus de 500 représentants de 80 pays. La Déclaration de Nyéléni a été reprise et adaptée par l'ONG Sécurité alimentaire Canada. Ce document présente six piliers de la souveraineté alimentaire : la priorité donnée à l'alimentation des populations, la valorisation des producteurs d'aliments, l'établissement de systèmes locaux de production, le renforcement du contrôle local, la construction des savoirs et savoir-faire, le travail avec la nature.

Au Québec, selon l'Union paysanne, la souveraineté alimentaire est axée sur une agriculture de proximité destinée à alimenter les marchés régionaux et nationaux. Elle est respectueuse de l'autonomie des agriculteurs partout dans le monde et du droit des citoyens de tous les pays à une alimentation saine et suffisante.» Elle reconnaît la souveraineté des agriculteurs sur leurs terres et le pouvoir, face aux grandes entreprises agroindustrielles, de «s'opposer à l'utilisation des plantes transgéniques en agriculture (OGM), à la privatisation des semences, au brevetage du vivant et à la main mise locale et mondiale des industries de l'alimentation». (février 2009)

Les communautés locales, affectées par l'ère des techniques industrielles, retrouveront des immenses bienfaits dans une politique de souveraineté alimentaire. Celle-ci fait avancer d'un grand pas le développement agro-écologique, la production d'aliments diversifiés et la consommation de produits régionaux distribués localement et certifiés «Aliments du Québec». Plusieurs articles de journaux portant sur cette nouvelle politique québécoise résument ainsi les propositions récentes de notre gouvernement :

- La mise en œuvre d'une stratégie d'achat local pour inciter les établissements publics (écoles, hôpitaux, garderies et autres) afin d'accroître la part du marché des produits bioalimentaires ;

- Les distributeurs devront offrir davantage de produits locaux aux consommateurs afin de promouvoir l'approvisionnement de proximité ;

- La Loi sur l'acquisition des terres agricoles sera modifiée, ainsi que la Loi sur la protection du territoire agricole ;

- La Politique de souveraineté alimentaire prévoit que ces Lois permettent de protéger les terres contre l'étalement urbain ;

- Le gouvernement entend bonifier jusqu'à 20% l'aide financière destinée aux jeunes agriculteurs pour encourager la relève agricole.



Équiterre



En considérant les objectifs exprimés dans cette dernière Politique de souveraineté alimentaire, il m'est apparu que depuis quelques années, notre Comité régional de l'environnement s'est engagé au cours de ses activités à promouvoir plusieurs points qui font l'objet de cette politique. Nos colloques lors du Jour de la Terre, en particulier, par des projections de films ou par des conférences éclairantes, ont suscité des propositions importantes et des prises de position citoyennes de notre comité en traitant de l'eau et d'une consommation responsable en faveur de l'achat local d'aliments biologiques pour une saine alimentation. À l'instar de précurseurs de ces causes, notamment Équiterre, nous étions persuadés de l'importance de sensibiliser les personnes retraitées à l'agriculture de proximité en achetant des produits biologiques chez des fermiers locaux. En 2006-2007, un répertoire des fermes d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) a été confectionné afin d'informer nos membres sur les fermes à proximité de Montréal avec des points de chute en ville. Ce fut une incitation à l'achat de paniers de produits frais livrés chaque semaine.

En 2008, nous avons préparé une pétition portant sur la conservation de nos ressources en eau et l'embouteillage d'eau. Cette pétition a été signée dans toutes les régions et acheminée à notre gouvernement. En 2009, une attention



particulière a été apportée entourant les agents industriels qui menacent notre santé. Ce fut la sensibilisation aux OGM par la projection du film *Le monde selon Monsanto* de Marie Monique Robin. En 2010, Notre événement régional, en partenariat avec l'UQAM, portant sur la santé et l'alimentation, était centré sur la valeur des aliments qui remplissent nos assiettes. Ce fut l'occasion d'une mise au point du répertoire afin de promouvoir à nouveau l'achat local et biologique. En 2011, le thème de l'eau, élément essentiel dans l'alimentation, a porté sur la protection et l'utilisation de l'eau et sur les risques pour la santé de consommer de l'eau contaminée. En 2012, nous avons exploré la protection de nos terres agricoles environnantes. J'ai pu constater, lors d'ateliers, les intérêts exprimés par les participantes et

les participants à s'engager à protéger nos terres contre l'exploitation des gaz de schiste et contre l'étalement urbain.

Nous sommes incités à maintenir, sur les plans local, régional et national, toutes nos convictions et à poursuivre nos engagements. L'application de la récente Politique confirme nos positions environnementales. Elle incite à l'achat d'aliments du Québec et préconise le développement d'une industrie bioalimentaire avec la perspective de la conservation de nos terres agricoles pour assurer la sécurité alimentaire. Nous protégeons ainsi notre patrimoine naturel, notre santé et celle de nos concitoyens.

Véronique Gauthier
Comité national de l'environnement
Secteur Au pied du courant (06-F)





Desjardins
Caisse de l'Éducation



Lahcen Moumen

**Planificateur
financier**

Planificateur financier
et représentant
en épargne collective
pour Desjardins
Cabinet de services financiers inc.

1 877 442-3382, poste 6002
lahcen.w.moumen@desjardins.com

Mettez de l'ordre dans vos affaires personnelles et planifiez votre succession.

Collaboration de Kamel Said-Mansour, Conseiller en sécurité financière*

Lors de la planification de votre succession, profitez-en pour faire le point sur votre situation actuelle et future. Vous vous assurerez ainsi d'analyser tous les éléments qui pourraient être oubliés. Parmi les plus négligés, le mandat d'incapacité peut, de votre vivant, grandement aider vos proches dans l'administration de vos affaires.

À votre décès, un testament bien pensé évite des situations non souhaitables et assure le bien-être de vos proches malgré la tristesse créée par votre départ.

Pour ne pas laisser de dettes... en héritage

La plupart d'entre nous souhaitent léguer un patrimoine qui assurera un bien-être matériel aux êtres qui nous sont chers. Toutefois, un tel patrimoine est difficile à accumuler et représente des années de dur labeur tout en exigeant une planification réfléchie. Or, à votre décès, savez-vous exactement ce qu'il adviendra de la valeur de votre patrimoine au moment où vos êtres chers en prendront possession ?

Une solution pour protéger votre patrimoine

L'assurance-vie est un outil de planification simple et efficace qui permet de limiter l'effet dévastateur de l'imposition des biens que vous souhaitez léguer. Une mauvaise planification peut obliger le liquidateur à vendre vos actifs pour payer les impôts alors qu'une assurance-vie permet de protéger les personnes à charge, préserver ou constituer un patrimoine ou encore, procurer des fonds permettant le partage équitable de la succession. Qui plus est, cette solution durable ne perdra pas en efficacité avec le temps. En effet, un contrat d'assurance-vie peut souvent être adapté de façon à ce qu'il évolue au fil de votre existence, selon vos besoins.

Communiquez avec nous dès maintenant !

*Employé de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers.

**Coordonnées AREQ
Région de Montréal**

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier

- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>